

Formulaire de demande de congé sabbatique 2022-2023

Attention : dernier délai d'envoi des dossiers : 30.09.2021

Avant de préparer une demande de congé sabbatique, veuillez svp vous référer à la documentation disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.vd.ch/themes/formation/espace-pour-les-enseignantes-et-les-enseignants/etre-une-ou-un-enseignant-en-activite/ressources-humaines/>. Le présent formulaire intégralement complété et dûment signé par les parties doit être joint au projet envoyé par l'enseignant-e à l'autorité d'engagement dont il/elle dépend. L'enseignant-e qui aurait plus de 50 ans au moment de présenter sa demande de congé sabbatique doit préciser la date de son départ effectif à la retraite dans la rubrique ci-dessous. En cas d'enseignement dans plusieurs établissements, un formulaire doit être complété (et signé par le/la directeur/trice concerné-e) pour chaque établissement.

A remplir par l'enseignant-e

Nom et prénom : Sexe : masc. fém.

Adresse privée :

Etablissement scolaire :

Enseignement : primaire secondaire spécialisé transition gymnasial professionnel

Discipline(s) enseignée(s) :

Niveau de fonction DECFO : Taux d'activité (dans l'établissement susmentionné) :

Nombre d'année effectives d'enseignement à la date du début du congé souhaité :

Date de naissance :/...../..... Date de retraite effective (si + 50 ans) :/...../.....

Dates du congé demandé : du/...../..... au/...../..... Durée (mois):

Titre du projet :

L'enseignant-e certifie, par sa signature, qu'il/elle a pris connaissance de l'intégralité des documents concernant le COSAB disponible sur le lien susmentionné et qu'en cas d'octroi d'un congé sabbatique :

- il/elle renonce à toute forme de rémunération issue d'une activité (ou du fruit d'une activité) déployée durant le congé ;
- le congé aura lieu au plus tard dans la 5^e année scolaire précédant l'année scolaire durant laquelle le départ à la retraite aura lieu (selon la date précisée ci-dessus) ;
- il s'engage à reprendre son enseignement pour une durée de deux ans au moins suivant le congé ;
- il s'engage, à la fin du congé sabbatique, à adresser un compte rendu au COSAB mentionnant les activités déployées et les bénéfices retirés en terme de ressourcement ou de perfectionnement.

Date et signature de l'enseignant-e :

A valider par le/la directeur/trice de l'établissement

Le/la directeur/trice de l'établissement atteste par sa signature que :

- la demande respecte la durée prévue pour les congés sabbatiques (entre 3 et 6 mois) ;
- l'enseignant-e a constitué et joint à la présente demande un projet élaboré et détaillé présentant les buts visés et un calendrier précis des activités déployées durant le congé sabbatique.

Date, timbre et signature du/de la directeur/trice :